



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire de débit de boisson ⁽¹⁾
de prolongation d'ouverture temporaire ⁽¹⁾

(A solliciter au moins 15 jours avant la manifestation)

Monsieur le Maire,
Je soussigné(e)
Qualité.....
Domicile.....
N° téléphone.....
ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation
 d'ouvrir un débit temporaire de boissons de troisième catégorie à Changé
(2)
du à heures
au à heures(3)
A l'occasion de (4)
 de tenir mon établissement ouvert la nuit
du..... au..... jusqu'à.....heures (5)
pour le motif suivant.....
Le Signature

Arrêté du Maire

N° de l'Arrêté :

Je soussigné(e) Yves-Marie HERVÉ, Maire de Changé (Sarthe).

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;

Arrête :

M
 est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de troisième catégorie

du à heures
au à heures(3)

A l'occasion de (4)

est autorisé(e) à prolonger l'ouverture de son établissement

dans la nuit du..... au..... de..... à.....

pour le motif suivant.....

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires

relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Changé, le

Le Maire

Avis Favorable

Avis de la Gendarmerie de Parigné-l'Evêque

(Faire retour à la Maire de Changé 72560)

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Indiquer l'emplacement.

(3) Jusqu'à **1 h 00 maximum**. Au-delà, il faut demander une prolongation d'ouverture.

(4) Indiquer le motif : bric à brac, mariage, fête privée, bal d'association etc.

(5) Jusqu'à **4 h 00 du matin maximum** et durée totale maximale de 48 heures.

Destinataires :

(1ex) Registre

(1ex) Affichage

(1ex) Mairie

(1ex) Demandeur